

M. HANSON: Cela aide au moins au producteur.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° ex. 123: Homards, préparés ou conservés, en franchise.

Le très hon. M. BENNETT: Les homards entrent maintenant aux Etats-Unis en franchise.

L'hon. M. DUNNING: Et le pacte exige qu'ils restent sur la liste des articles admis en franchise.

Le très hon. M. BENNETT: Nous rendons la pareille aux Etats-Unis, en admettant maintenant les homards en franchise chez nous. Voilà ce qui en est.

L'hon. M. DUNNING: Oui. Et voici les détails. L'an dernier, nous avons importé des Etats-Unis 367 livres de homards, d'une valeur de \$116; nous avons exporté vers les Etats-Unis 8,523 quintaux, d'une valeur de \$453,000.

M. POULIOT: Les saisons prohibées sont-elles les mêmes au Canada et aux Etats-Unis?

L'hon. M. DUNNING: Je crains de ne pas avoir ce renseignement. Je devrais ajouter la statistique des homards en conserve, puisqu'ils sont compris dans l'article. L'an dernier, nous en avons produit 116,000 caisses de 48 livres, d'une valeur de \$2,380,000.

Le très hon. M. BENNETT: C'est la statistique de la production. Combien en avons-nous exporté?

L'hon. M. DUNNING: J'ai indiqué le chiffre des exportations à destination des Etats-Unis. Nous avons exporté en Angleterre 27,521 quintaux, d'une valeur de \$1,232,000. Nous en exportons de petites quantités vers plusieurs pays. En tout, nous exportons 52,912 quintaux de homards en conserve, d'une valeur de deux millions et demi de dollars.

Le très hon. M. BENNETT: Environ la moitié de cette quantité est allée en Angleterre.

L'hon. M. DUNNING: Oui, environ la moitié.

M. POULIOT: Puis-je demander au ministre des Pêcheries si les saisons prohibées sont les mêmes au Canada et aux Etats-Unis? Je veux dire, quant à l'époque où ils commencent à prendre le homard. Cela est très important, parce que si la saison n'est pas la même aux Etats-Unis et ici en notre pays, le commerce avec les Etats-Unis ne nuira en rien au nôtre.

M. BROOKS: La langouste tombe-t-elle sous le coup du numéro à l'étude?

[L'hon. M. Rowe.]

L'hon. M. DUNNING: Il n'y a pas d'autre numéro au sujet des homards.

L'hon. M. ILSLEY: Il a été décidé de considérer la langouste comme une écrevisse. En conséquence, elle ne tombe pas sous le coup de ce numéro.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 123a: Crevettes en récipients scellés, 27½ p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Il n'y a pas de statistique distincte pour les importations et les exportations.

Le très hon. M. BENNETT: Le numéro a simplement pour objet de fixer définitivement le droit au taux actuel.

L'hon. M. DUNNING: Non, il y a dégrévement. En vertu du tarif actuel, cette denrée est assujettie à un droit de 17½ p. 100, 40 p. 100 et 40 p. 100. Le nouveau droit est de 27½ p. 100.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 124: Huîtres écaillées, à la mesure, 5c. le gallon.

L'hon. M. DUNNING: Il s'agit d'un dégrévement. Les anciens droits étaient de 7c. sous le régime de la préférence britannique, de 9c. pour le tarif intermédiaire et de 10c. le gallon au tarif général. D'après ce numéro, la Nouvelle-Zélande jouit d'un droit fixe de 5c. le gallon, en vertu de l'accord commercial conclu avec elle, mais nous ne lui garantissons pas un écart pour la préférence.

Le très hon. M. BENNETT: Quel droit imposent les Etats-Unis à nos huîtres en écaillés?

L'hon. M. DUNNING: Ils les admettent en franchise.

Le très hon. M. BENNETT: Toute l'année durant?

L'hon. M. DUNNING: Ils ont consenti à maintenir la franchise actuelle.

M. ROBICHAUD: Combien d'huîtres importons-nous des Etats-Unis?

L'hon. M. DUNNING: A la mesure, écaillées, 105,000 gallons, d'une valeur de \$162,000 en 1935.

M. ROBICHAUD: Pour ma part, j'aimerais qu'on interdise complètement l'importation de ce qu'on appelle l'huître bluepoint, non pas à cause de la concurrence,—je ne crains pas la concurrence,—mais parce que cette huître est de nature à induire en erreur et à donner une fausse idée de nos célèbres huîtres de Bouctouche et d'Aldouane. Ce n'est pas une véritable huître. Elle n'a pas le goût de l'huître. Elle ressemble plutôt à la palourde ou à la coque. Quand les gens en man-